

**WANTED**

**L'idée innovante**

Le Conseil général de l'Allier a adopté en juin 2006 à l'unanimité un dispositif de « bourse d'étude et de projet professionnel » à l'attention des étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle de médecine générale qui s'engagent à s'installer dans les zones de son territoire déficitaires en offre de soin, pour une durée d'au moins 6 ans.

**L'objectif recherché**

Afin de maintenir une offre de soin compatible avec les attentes de la population, il conviendrait de signer 3 à 5 contrats par an pendant 10 ans.

**La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)**

Comme beaucoup d'autres départements ruraux, l'Allier s'apprête à connaître de fortes tensions en matière d'offre de soin. Paradoxalement, la densité médicale des professionnels de santé libéraux paraît aujourd'hui satisfaisante, mais ce constat masque une réalité beaucoup plus contrastée entre des zones urbaines globalement bien pourvues et des zones rurales de plus en plus déficitaires. Dans ces dernières en effet, de nombreux médecins vont bientôt atteindre l'âge de la retraite et risquent de partir sans avoir trouvé de remplaçant. Cette tendance, déjà amorcée, entraîne une baisse importante de l'offre médicale, alors que, dans le même temps, la demande augmente en lien avec le vieillissement de la population.

Le plan général de communication est axé sur les étudiants de médecine générale par l'intermédiaire des Universités, des associations étudiantes, des hôpitaux et sites médicaux au niveau national. Par la sensibilisation de tous les médecins généralistes au niveau régional. Par la participation à des salons spécialisés type Medec, salons étudiants afin d'être présent sur le terrain pour expliquer la démarche.

**Le contenu de la réalisation**

Le Conseil général favorise l'installation des médecins généralistes en offrant une bourse étudiante 3<sup>ème</sup> cycle médecine générale :

8400 € la 1<sup>ère</sup> année, 12 000 € la 2<sup>ème</sup> et 18 000 € la 3<sup>ème</sup>.

En contrepartie le médecin s'engage à exercer pendant au moins 6 ans dans une commune choisie en concertation pendant la 2<sup>ème</sup> année du cycle. Un redoublement entraîne la suspension du contrat.

La communication s'est faite par un visuel « Wanted », type Western.

Le site internet [www.allier.fr](http://www.allier.fr) donne les informations pratiques et [www.meilleur-allier.fr](http://www.meilleur-allier.fr) fait découvrir la région.

**Les moyens humains et financiers**

Une agence de communication : C\*toucom, de Moulins.

**8000 euros** pour la campagne de publicité.

Les bourses d'étude : 38 400 € par contrat de 3 ans.

Objectif : 3 à 5 contrats par an

**Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)**

Dès janvier 2007, 2 contrats étaient signés.

Cinq dossiers sont à l'étude.

Trois contrats au moins devraient être signés pour 2008.

Par la tenue de relations presse intensives, la campagne a pu bénéficier durant une année de retombées conséquentes aux niveaux local, régional, national et web.